

La Lettre des SCA

Structure
Commerciale
Agréée

FFESSM.fr

www.



N°6

Baromètre au 10 juin 2009

- Quelques infos sur l'évolution du réseau en 8 mois.

+30
nouvelles
SCA

• 16 SCA dans les Dom-Com

- 5 en Polynésie.
- 4 en Guadeloupe.
- 3 à La Réunion.
- 2 à Mayotte.
- 1 en Nouvelle Calédonie.
- 1 en Martinique.

• 14 SCA en métropole

- 5 en Côte d'Azur.
- 3 en RABA.
- 2 en Corse.
- 2 en Pyrénées-Méditerranée.
- 1 en Provence.
- 1 en Ile de France.

13
SCA
radiées

- 7 pour vente ou fusion.
- 3 sur demande de l'exploitant.
- 3 sur décision siège (-11 licences).

LE MOT DU PRÉSIDENT



Voici la 6^e «lettre des SCA». Le temps d'un nouveau départ ?

Les élections m'ont porté à la tête d'une équipe qui a réfléchi intensivement au sens

de nos SCA dans le fonctionnement fédéral, comme membres à part entière de celui-ci. Tout est dans notre programme sur lequel mon équipe et moi-même avons été élus. Je voudrais placer cet édito sous le signe de la confiance mutuelle ; je voudrais dire également que vos suffrages directs ont porté Patrick Michel, sans ambiguïté, au sein de notre comité directeur national ; j'en suis pleinement satisfait. Soyons sûrs qu'avec l'aide méthodologique et la force de proposition de notre chargé de mission, Alain Delmas, sa capacité à gérer l'ensemble des missions qui lui sont dévolues au titre desquelles on trouve le développement des SCA, nous pourrons apporter à l'ensemble de votre réseau des réponses aux questions que vous saurez faire remonter par l'intermédiaire de ces deux acteurs majeurs.

Le temps des engagements ? Oui, celui de répondre formellement à vos questions, celui du travail, chacun à sa place. Vous êtes des structures économiques, vous participez au développement de la plongée et vous en vivez. Les associations sont également facteurs de développement de nos activités ; elles créent de l'envie, de la passion, forment des plongeurs qui attendent la réponse que vous pouvez leur apporter dans la découverte et la poursuite de nos activités, souvent en milieu naturel, là où les clubs dits «de l'intérieur» sont à la recherche de la déclinaison maritime de l'ambiance qu'ils ont su développer, «chez eux». Réfléchissons encore et toujours aux solutions d'un accueil «pro», adapté. Je suis sûr que, chacun à sa place, nous saurons trouver le tissu de réponses favorables au renforcement de cette nécessaire synergie.

A bientôt, bon courage pour la saison que vous avez déjà commencée.

Jean-Louis Blanchard
Président FFESSM.

CHIFFRES SUR LES SCA

298
SCA

Au 10 juin 2009
(+ 8% en 8 mois)

125 SCA
classifiées

32 SCA classifiées Vip
92 SCA classifiées Plus

+6%
de C.A.

Augmentation du chiffre d'affaires
des SCA classifiées de 6% en 1 an.

News de la FFESSM

FOCUS SUR L'ÉLU DES SCA

Quelques chiffres



L'IMPLICATION DES SCA

En 2008, le niveau d'implication des SCA dans la vie fédérale a encore augmenté et cela se traduit sur les divers indicateurs chiffrés pris en compte pour la classification des SCA et l'attribution des avantages progressifs.

- **Les SCA classifiées**

Leur nombre a augmenté (+ 12), même si proportionnellement, elles sont moins nombreuses qu'en 2007 (46% du total pour 52% en 2007) en raison de l'arrivée massive de nouvelles structures qui ne sont pas classifiées la première année. Elle délivrent 83% des licences (43% par les SCA-VIP et 34% par les SCA Plus).

- **La délivrance des licences**

Les SCA ont délivré 13 400 licences en 2008, soit 10,4% de plus qu'en 2007 et cela représente 9,3% du total des licences fédérales.

- **Les brevets fédéraux**

Les SCA ont délivré 11 838 certifications fédérales, soit 20% d'augmentation en 1 an et cette valeur représente 23% du total des certifications fédérales.

- **Les assurances fédérales**

78% des SCA sont assurées chez notre partenaire Axa-Lafont, soit 20% de plus qu'en 2007.

Quelques semaines sont déjà passées depuis les élections du 22 mars 2009 et c'est encore avec beaucoup d'émotion que j'écris ces quelques lignes pour la première fois dans «la lettre des SCA».

Je vous renouvelle tous mes remerciements et j'espère que nous allons faire du bon travail ensemble. Le chantier est vaste, motivant certes, mais nous pouvons nous appuyer sur des bases solides pour améliorer et pérenniser notre cadre d'activité.

Pour nous aider à cela, nous pouvons compter sur l'investissement du nouveau président et sa nouvelle équipe qui, dès les premiers instants des élections, ont manifesté un réel intérêt pour le devenir des SCA.

SCA/FFESSM UNE RELATION DE PARTENARIAT

À entendre ou lire ça et là certains dirigeants de SCA, il convient de constater une certaine forme de confusion quant aux relations FFESSM/SCA.

Bien que les SCA soient statutairement liées à la FFESSM dans le strict respect des dispositions s'imposant aux fédérations agréées et délégataires (Code du sport), il demeure que l'essence même de la relation FFESSM/SCA est fondée principalement sur un concept de partenariat.

Nous sommes ici dans une véritable logique d'échange plutôt que dans une logique de revendication propre au syndicalisme. La FFESSM apporte sa puissance politique et technique, son expérience, son image, son volume d'activité associative tandis que les SCA, aux travers d'une approche commerciale, génèrent de nombreux nouveaux pratiquants et des activités pour les licenciés, constituant un important potentiel de licences, de brevets ou d'autres produits fédéraux.

Nous devons impérativement «jouer le jeu» avec la FFESSM afin de renforcer notre rôle dans le paysage fédéral, et être ainsi incontournables et peser plus lourd dans les choix et décisions relatives à nos besoins.

Par ailleurs et indépendamment du caractère concurrentiel entre les différentes structures commerciales, il serait intéressant que se développe, au sein même des SCA, une forme d'entraide, visant à renforcer le réseau de l'intérieur et ainsi maintenir à tout moment un haut niveau de performance.

En amont de l'assemblée générale élective de la FFESSM du 22 mars 2009, j'avais fait parvenir à tous les dirigeants de SCA, une profession de foi dans laquelle je me positionnais comme le lien, l'interface entre les structures et le comité directeur national (CDN).

Les enjeux étant les suivants :

- 1) Permettre au CDN d'apprécier et d'étudier avec plus de réactivité nos problématiques afin de les solutionner au plus vite.
- 2) Bien entendu, vous informer par la même occasion des attentes de la FFESSM ainsi que la politique que celle-ci souhaite mettre en place au travers des SCA.

Pour ce qui est de la première partie, je suis conscient de l'importance de vos préoccupations et de la nécessité de les résoudre au plus vite.

En effet, depuis l'annonce de ma candidature, j'ai reçu nombre de suggestions des uns et des autres, que vous souhaiteriez voir étudiées par le CDN.



News de la FFESSM

FOCUS SUR L'ÉLU DES SCA (suite)

Son profil



Patrick MICHEL

50 ans, marié, 4 enfants.
Moniteur de plongée BEES 2
Exploitant d'une SCA à Carry le Rouet
(13)

- 1968 à 1986, pratique la plongée souvent à l'étranger.
- 1986 à 1991, licencié à la FFESSM au travers d'une structure associative en qualité de pratiquant.
- 1992 à 1993, licencié à la FFESSM au travers d'une structure associative en qualité de moniteur et de président.
- 1994 à 2009, licencié à la FFESSM au travers de la structure commerciale qu'il a créée et dans laquelle il exerce les fonctions de moniteur et de gestionnaire sous le statut de salarié.
- 1994 à 2007, cette structure commerciale (Sarl) multiscarte, délivrait des licences et certifications FFESSM par le biais d'une association parallèle à l'entreprise.
- Depuis Janvier 2008, cette structure est devenue une SCA.
- De 1994 à 2005, il a occupé une place d'élu au sein du comité directeur national de l'ANMP, et participé aux différents travaux regroupant les problématiques rencontrées par les structures commerciales (hyperbarie, convention collectives, statut des navires supports de plongeurs etc.) ainsi qu'à des travaux de jurys sur les examens de brevet d'État option plongée subaquatique.

Toute cette période fort enrichissante lui a permis de prendre part aux avancées de la plongée en France tout en rencontrant et travaillant aux côtés de nombreux acteurs de la plongée et notamment des cadres fédéraux.

Je vous rassure, celles-ci seront toutes traitées dans les meilleurs délais... sans promettre qu'elles seront toutes suivies d'effet car certaines d'entre elles ne sont que des revendications individuelles isolées et parfois décalées des revendications collectives des SCA et d'autres ne dépendent pas de la FFESSM.

Il faut noter qu'afin d'être encore plus performant, la première réunion de travail du nouveau CDN au regard des SCA a eu comme objet d'élaborer des modalités de communication.

UNE CAMPAGNE DE CONSULTATION

Dans cette stratégie de communication, s'inscrit une campagne de consultation de toutes les SCA, menée sous l'autorité des représentants régionaux, avec bilan et synthèse pour le début juillet.

Vous avez été informés par mail de celle-ci et je compte sur vous pour y participer massivement dans la mesure de vos disponibilités bien sûr.

Dès lors, une classification des problématiques sera établie et le traitement des dossiers pourra débuter en relation avec le président, le secrétaire général, le directeur de la FFESSM et le chargé de mission pour être présentée au final au CDN. La «pompe ainsi amorcée», je pense que nous avancerons au plus vite.

Pour l'avenir, il serait souhaitable que tous les représentants régionaux organisent ce type de consultation au moins une fois par an. Dans le souci d'une unité nationale, une période resterait à définir.

UN GRAND Rdv ANNUEL DES SCA

Si les SCA se connaissent et se reconnaissent au niveau local, il conviendrait de songer à un grand rassemblement qui permettrait aux dirigeants des SCA de se rencontrer et d'échanger, de rencontrer président, directeur, membres de CDN, chargé de mission et autres dirigeants de la FFESSM... Pourquoi ne pas provoquer ce rassemblement au salon de la plongée à Paris ?

Dans la même logique, j'ai proposé de créer un espace SCA au salon de la plongée à Paris pour accueillir à prix négociés, les structures qui en feraient la demande. La faisabilité de ce projet sera étudiée ultérieurement.

Une réunion de consultation par région et un grand rendez-vous annuel seraient à mon sens un *minimum* pour pouvoir échanger des idées. Il appartiendra cependant aux représentants des départements, ou des régions et d'initier d'autres rendez-vous à chaque fois qu'il le jugera nécessaire. Bien évidemment, il vous est également possible de me contacter aussi souvent que vous le souhaitez pour me faire part directement de vos avis et suggestions (pmichel@ffessm.fr)... en tenant compte du fait que je suis professionnel comme vous et élu bénévole au CDN, je ne peux donc pas systématiquement répondre dans la minute à vos différents emails.

Je reste quoi qu'il en soit à votre disposition si besoin est.

Je vous souhaite un bon début de saison.

Amicalement.

Patrick MICHEL



News de la FFESSM



Les journées de la Mer

15 SCA ont souhaité participer aux journées de la mer organisées du 08 au 14 juin sous l'égide du ministère en charge de l'Environnement et réaliser des baptêmes à un tarif promotionnel.

La proposition du ministère étant parvenue tardivement à la fédération, cette action a été menée dans l'urgence et les SCA ont été contactés tardivement, ce qui peut expliquer la faiblesse du taux de participation.

Par ailleurs, quelques rares SCA ont réagi avec virulence et parfois agressivité au fait qu'un tarif maximal de baptême était fixé à 25 euros. Si dans le contexte économique actuel, des oppositions à ce régime de tarification peuvent être légitimes, il est possible de faire trois remarques :

- Le ministère souhaitait la gratuité complète pour ces actions et il a fallu faire admettre que ce serait payant pour la plongée...

- La participation des SCA était volontaire... donc aucun impact négatif sur la rentabilité de celles qui déclinent... et certaines ont même proposé des tarifs plus faibles ou la gratuité.

- Enfin, rien ne justifie que l'on perde son sang-froid et que les règles élémentaires du respect et de la politesse soient bafouées à la moindre occasion comme cela a parfois été le cas sur ce dossier.

ACCORD FFESSM-AIR LIQUIDE

Jean-Louis Blanchard a signé une convention tripartite entre la FFESSM, ALSF (Air Liquide Santé France), et Gis (Gaz industriels Services) le jeudi 28 mai à 12h au siège d'Air Liquide à la Défense, Paris.

Chers amis des structures commerciales agréées, La FFESSM a demandé à Air Liquide Santé France, au travers de ses officines relais ou par livraison sur site, d'assurer à des prix préférentiels l'approvisionnement en oxygène médical des structures affiliées à la FFESSM ou des organismes déconcentrés de la FFESSM.

De même, la FFESSM a demandé à Air Liquide Gis d'assurer par livraison sur site la fourniture de gaz plongée (oxygène plongée et hélium plongée) à des prix préférentiels aux structures affiliées à la FFESSM.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le partenariat est désormais sur les rails ; les modalités apparaîtront sur le site fédéral sous peu.

La fourniture sera effectuée à partir des laboratoires d'Air Liquide Santé France, vers les officines relais régionales où la structure affiliée à la FFESSM ira chercher l'oxygène médical.

Il est également contractuellement possible que la structure affiliée à la FFESSM soit livrée directement via la flotte Air Liquide Santé France contre paiement d'un forfait de livraison spécifique. D'ailleurs, outre les prix préférentiels, une gamme de contrats est créée pour l'occasion, proposant plusieurs durées possibles pour les locations.

Enfin, en ce qui concerne Air Liquide Gis et ceux d'entre vous qui développent le secteur tek ou tout simplement qui mettent en place de l'oxygène pour paliers, le tarif préférentiel s'appliquera sans *minimum* de commande, et sera accompagné d'un certificat d'analyse et de pureté par bouteille. Conditions particulières pour l'outremer : dossier à étudier au cas par cas avec l'entité Air Liquide concernée.

Modalités sur le site www.ffessm.fr

AUDIT DES JEUNES

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire sur la pratique des jeunes. Ces précieuses informations ajoutées à celles collectées auprès des associations, mais également des partenaires de la fédération et de diverses autres sources d'informations ont permis de rédiger un véritable audit de la pratique des jeunes plongeurs. Ce document, qui a été remis en avril au CDN, fait actuellement l'objet d'un prolongement sous la forme de propositions d'actions présentées au CDN de juin à Paris. À l'issue, vous serez destinataire de l'audit afin de pouvoir en tirer éventuellement partie dans l'exploitation de votre structures et vos stratégies commerciales.

La Lettre des SCA N°6

Directeur de la publication : Jean-Louis Blanchard - Rédacteur : Alain Delmas (adelmas@ffessm.fr)

Ont participé à la rédaction : J.L. Blanchard, P. Michel

Maquette : IDgraphiK.com - Suivi graphique et fabrication : Albane Puget

Édition : FFESSM, 24, quai de Rive Neuve - 13284 Marseille cedex 07